



Elections des délégués à l'Assemblée Générale

Mutuelle du Personnel IBM – mai 2014

Quand les principes mutualistes prennent l'eau ...

En 2012, l'assemblée générale de notre Mutuelle a voté une double adhésion : à la société de groupe d'assurance mutuelle (SGAM) de la MACIF, régie par le code des assurances, et à MACIF-Mutualité, régie par le code de la mutualité. Il n'y avait pourtant aucune nécessité ni urgence ! Les comptes étaient sains, et les réserves accumulées par les excédents de cotisations des années précédentes importantes.

Les délégués CGT, qui se sont opposés à cette tutelle MACIF, constatent que celle-ci n'apporte rien pour l'élargissement de la base des cotisants à la Mutuelle du Personnel IBM. La chute des effectifs IBM et l'inefficacité du lien MACIF rendent hypothétique la survie de la mutuelle IBM actuelle. La création des options IBaMéo, dont plusieurs forfaitaires, ont signé la mort lente des cotisations liées au revenu, ce qui est la raison d'exister d'une mutuelle d'entreprise.

La Mutuelle dans le sillage d'IBM

L'adhésion à la MACIF, imposée en sous-main par la direction, a montré ses limites :

- le transfert sur la plate-forme informatique MACIF fut une galère, avec des perturbations importantes ;
- les temps de réponse de la nouvelle plate-forme téléphonique partent à la dérive ;
- l'application du tiers-payant s'est dégradée, notamment pour les hospitalisations.

L'ancrage de la Mutuelle IBM à la MACIF a aussi créé une pression accrue sur les salariés de la Mutuelle qui en sont les premières victimes (au centre de traitement de Bordeaux, et à Noisy-le-Grand suite au transfert en catimini du siège social de la Mutuelle à Orléans)

La majorité sortante affirme qu'il n'y aurait pas d'autre politique possible que la sienne. Ceci est faux : cette majorité n'a pas eu le courage d'affronter la direction d'IBM. Les élus des « syndicats d'accompagnement » (ils se qualifient ainsi) sont d'un suivisme rigoureux derrière la direction. Se croyant partenaires, ils ne sont au mieux que de grands naïfs manquant de lucidité.

Les délégués CGT sont quasi les seuls à tenter de faire barrage à ces évolutions totalement néfastes pour le personnel actif d'IBM.

Ils s'engagent à mettre leur force syndicale pour :

- veiller à la continuité de notre Mutuelle ;
- être garants du respect des principes mutualistes ;
- contribuer à l'amélioration des prestations (optique, dentaire, ostéopathie, etc.) ;
- rendre le système de prestations plus solidaire, en refusant notamment le système actuel des planchers et plafonds, et en luttant contre tout ce qui tend à la forfaitisation.



www.cgt-ibm.fr

La Mutuelle dans les remous de l'Assurance Maladie

La Mutuelle est une « complémentaire-santé » : elle intervient après l'Assurance Maladie de la Sécurité sociale. Or, depuis 30 ans, les actions conjuguées du patronat et des gouvernements mettent la Sécurité Sociale financièrement en difficulté, avec des conséquences directes sur les ressources des mutuelles.

Pourtant, une alternative sociale existe face au « tout financier ». L'égoïsme et l'individualisme ne mènent pas à un optimum social ! Le choix de la CGT, celui de l'humanisme, de la solidarité et de la démocratie, nous conduit à agir pour une prévoyance sociale solidaire, à but non lucratif. Ces principes découlent de l'histoire du mouvement social et du Conseil National de la Résistance (CNR) qui fonda la Sécurité Sociale.

Les mutuelles n'ont pas pour but de se substituer à l'Assurance Maladie, mais de temporairement la compléter en attendant que la Sécurité Sociale devienne universelle comme le voulaient ceux qui l'ont conçue et validée au sein du CNR. Mais les lobbies des assurances (et les marchés financiers) ne l'entendaient pas de cette oreille. Denis Kessler, ancien n°2 du Medef et président d'une compagnie de réassurance, l'a exprimé avec un grand cynisme : « *Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance !* ». Dont la Sécurité Sociale ...



C'est pour cette raison que les mutuelles en général, et celle du personnel IBM en particulier, sont menacées. Déjà, près de la moitié des 1158 mutuelles de 2006 avaient disparu en 2012.

Depuis 1975, les gouvernements successifs ont accordé aux entreprises des exonérations ou réductions de cotisations sociales qui se montent à des milliards d'euros par an. La conséquence est la baisse du financement de l'Assurance Maladie, avec comme effet mécanique le report du financement de la santé par les mutuelles, et la suppression de prestations. Cela a donc entraîné l'augmentation des cotisations (de la Mutuelle IBM comme de toutes les autres) déjà plombées par une fiscalité nouvelle.

La barque s'est encore alourdie du fait de l'effet délétère des suppressions d'emplois et du manque d'embauches à IBM France. Résultats : baisses du volume des cotisations, déséquilibre jeunes/seniors (en termes de besoins de santé), augmentation des coûts de santé due à la dégradation des conditions de travail et au niveau critique de stress dans notre entreprise. La baisse des ressources de la Mutuelle, on la doit aussi à la direction d'IBM !

Liste CGT pour la défense des valeurs mutualistes

1 – Brigitte BEAU (MOP)	8 – Florence BUSCAIL (MOP)	15 – Marc GRIMAUULT (BCL)
2 – Dominique MEUNIER (BCL)	9 – Stéphane MOLINE (TLS)	16 – Sylvie BELLIVEAU (MOP)
3 – Marie-Claude PICARD (NLG)	10 – Régine DELEBASSEE (LIL)	17 – Catherine ROZEC (NLG)
4 – Pierre BEAU (CHB)	11 – Mustapha AMROUCHE (NLG)	18 – François AUBERT (NLG)
5 – Christophe LEGRAND (LIL)	12 – Yveline GOSSELIN (GTY)	19 – Françoise CHARVIN (NLG)
6 – Anna PERSICHINI (LAG)	13 – Denis THEBAULT (BDL)	20 – Gilles ALLEGRE (MOP)
7 – Jean-Michel DAIRE (NLG)	14 – Nicole ALBIACH (ECY)	21 – Véronique ROCHETTE (NLG)

Pour revenir aux principes de solidarité mutualiste, choisissez les candidats investis par la CGT. Pour assurer à la fois la pérennité et les valeurs de notre Mutuelle, il faut des délégués sûrs et intègres, indépendants de la direction d'IBM : c'est ce que vous garantit la CGT que vous voyez agir au quotidien, avec pugnacité, pour la défense de l'emploi et des salariés dans l'entreprise.

Attention, ceci est notre profession de foi CGT. Il ne s'agit pas d'un bulletin de vote.